

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 7 mars 2005 à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents Messieurs les Conseillers Steve Plante, Richard Bélanger et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Pierre Tardif, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire demande un moment de réflexion et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

20-2005

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

21-2005

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance du 7 février 2005 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

22-2005

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MARCHÉ DE L'ESPOIR**

ATTENDU la demande d'aide financière de Madame Caroline Pépin pour la marche de l'espoir.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 65,00 \$, en guise de contribution financière, pour la demande de Madame Caroline Pépin pour la marche de l'espoir

ADOPTÉ

23-2005

**DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES – HANDICAPÉES DE LA CHAUDIÈRE**

ATTENDU la demande de l'association des personnes handicapées de la Chaudière pour une aide financière.

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 35,00 \$ en guise de financement à leur campagne.

ADOPTÉ

24-2005

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MOISSON BEAUCE**

ATTENDU la demande d'aide financière faite par Moisson Beauce.

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 50,00 \$ en guise d'aide financière pour Moisson Beauce.

ADOPTÉ

25-2005

**DEMANDE CLUB AGE D'OR**

ATTENDU la demande du Club de l'Âge d'Or de Saint-Victor pour avoir une subvention.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal de Saint-Victor accorde une subvention au montant de 810,00 \$ au Club de l'Âge d'Or de Saint-Victor, pour l'année 2005.

ADOPTÉ

26-2005

**DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE UN SUIVI DU DOSSIER – TRAVAUX DANS LE RANG 5 ET 6 NORD**

**ATTENDU** la plainte reçue de Monsieur et Madame Richard Breton pour des travaux exécutés dans le rang 5 et 6 nord (chemin) de Saint-Victor, autorisé par la Municipalité de Sainte-Clotilde.

**ATTENDU** que la Municipalité de Sainte-Clotilde a autorisé au Club de motoneige de faire des travaux entre le rang 5 et 6 nord de Saint-Victor (chemin).

**ATTENDU** que Monsieur Luissier, Maire de Sainte-Clotilde, avait dit à Monsieur Pierre Tardif, Maire, qu'il ferait parvenir des explications pour le 3 mars 2005 concernant ces travaux dans le rang 5 et 6 nord (chemin) et la Municipalité de Saint-Victor n'a reçue aucune réponse.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander à Monsieur Luissier, d'ici sept jours, soit le 15 mars 2005, de faire parvenir à la Municipalité de Saint-Victor le rapport de l'arpenteur qui indique que les travaux ont été exécutés dans le chemin de la Municipalité et non sur le terrain privé de Monsieur et Madame Richard Breton. Si d'ici le 15 mars 2005, la Municipalité de Saint-Victor n'a pas de réponse, il faudra prévoir une réunion avec les deux municipalités et les personnes concernées soient, Monsieur et Madame Richard Breton, Messieurs Simon Cliche, Gaétan Cloutier, Wilbrod Doyon et Charles-Eugène Bolduc ainsi que l'arpenteur, Monsieur Jean Bisson.

ADOPTÉ

27-2005

**PROJET DE SUBDIVISION – EMILIE BOLDUC ET PATRICK LESSARD**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 372 et du lot 372-31 pour créer le lot 372-34 du cadastre de la paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Jean Bisson, le 28 février 2005, sous le numéro 5448 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTÉ

28-2005

**DÉSIGNATION POUR GARDE DE VÉHICULES SAISIS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Société de l'assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers.

**CONSIDÉRANT QUE** ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1997.

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le Conseil Municipal désigne le Garage Alex Bolduc, 519 Route 108 Saint-Victor G0M 2B0, propriété de Monsieur Alex Bolduc, comme fourrière d'autos sur le territoire de la Municipalité de Saint-Victor et en demande l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec.

QUE le Garage Alex Bolduc devra se conformer aux normes et aux exigences de la Société de l'Assurance automobile du Québec.

QUE la Municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

ADOPTÉ

29-2005

**AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT DE NUISANCE**

Le conseiller, Monsieur Steve Plante, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter un règlement sur les nuisances.

STEVE PLANTE  
CONSEILLER

30-2005

**DEMANDE DE SOUMISSION POUR ASPHALTAGE ET RAPIÉÇAGES**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions à la tonne pour la pose béton bitumineux et de rapiéçages dans les rues de la Municipalité de Saint-Victor aux entrepreneurs suivants :

- Pavages Sartigan
- Pavages de Beauce
- Pavages Jean-Luc Roy
- Pavages Abénaki

L'assiette de rue devra être préparée pour recevoir l'asphalte. L'asphalte devra être étendue à l'aide d'un profileur compacteur et roulée, le tout selon les règles de l'art. Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées SOUMISSION POUR ASPHALTAGE au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16h00, le 29 avril 2005, pour être ouvertes Lundi le 2 mai 2005, jour de la séance du Conseil Municipal. Le Conseil Municipal ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Les travaux devront être faits à la demande de l'inspecteur municipal, Monsieur Léo-Guy Jacques.

ADOPTÉ

31-2005

**MANDAT À LA FIRME PAUL BAILLARGEON – PLAN ET DEVIS BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
 Secondé par Monsieur Steve Plante,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater la Firme Paul Baillargeon, représentée par Madame Odette Roy, pour faire des plans et devis pour la construction d'une bibliothèque municipale à Saint-Victor.

ADOPTÉ

32-2005

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT BIBLIOTHÈQUE**

Le conseiller, Monsieur Steve Plante, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente dans le but de faire un emprunt pour la construction d'une bibliothèque municipale.

STEVE PLANTE  
 CONSEILLER

33-2005

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 53-2005 – PLAN D'URBANISME**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,

Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le projet de règlement numéro 53-2005 sur le plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Victor, soit adopté.

ADOPTÉ

34-2005

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 54-2005 – RÈGLEMENT SUR LE ZONAGE**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le projet de règlement numéro 54-2005 sur le règlement sur le zonage de la Municipalité de Saint-Victor soit adopté.

ADOPTÉ

35-2005

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 55-2005 – RÈGLEMENT SUR LE LOTISSEMENT**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le projet de règlement numéro 55-2005 sur le lotissement de la Municipalité de Saint-Victor soit adopté.

ADOPTÉ

36-2005

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 56-2005 – RÈGLEMENT SUR LA CONSTRUCTION**

Proposé par Monsieur Steve Plante,  
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le projet de règlement numéro 56-2005 sur le règlement sur la construction de la Municipalité de Saint-Victor soit adopté.

ADOPTÉ

37-2005

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 57-2005 – RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,  
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le projet de règlement numéro 57-2005 sur les conditions d'émission des permis de construction de la Municipalité de Saint-Victor soit adopté.

ADOPTÉ

38-2005

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 58-2005 –  
RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,  
Secondé par Monsieur Steve Plante,  
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le projet de règlement  
numéro 58-2005 sur les permis et certificats de la Municipalité de Saint-  
Victor soit adopté.

ADOPTÉ

39-2005

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 53-2005 – PLAN  
D'URBANISME**

Le conseiller, Monsieur Jacques Bolduc, donne avis de motion qu'à une  
séance ultérieure, il sera adopté un règlement du plan d'urbanisme de la  
Municipalité de Saint-Victor.

Demande de dispense de lecture est faite par le secrétaire-trésorier et  
une copie du règlement est remise aux membres du Conseil.

JACQUES BOLDUC  
CONSEILLER

40-2005

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 54-2005 - ZONAGE**

Le conseiller, Monsieur Richard Bélanger, donne avis de motion qu'à  
une séance ultérieure, il sera adopté un règlement de zonage de la  
Municipalité de Saint-Victor.

Demande de dispense de lecture est faite par le secrétaire-trésorier et  
une copie du règlement est remise aux membres du Conseil.

RICHARD BÉLANGER  
CONSEILLER

41-2005

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 55-2005 -  
LOTISSEMENT**

Le conseiller, Monsieur Jacques Bolduc, donne avis de  
motion qu'à une séance ultérieure, il sera adopté un  
règlement de lotissement de la Municipalité de Saint-Victor.

Demande de dispense de lecture est faite par le secrétaire-  
trésorier et une copie du règlement est remise aux membres  
du Conseil.

JACQUES BOLDUC  
CONSEILLER

**42-2005** **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 56-2005 -  
CONSTRUCTION**

Le conseiller, Monsieur Steve Plante, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera adopté un règlement de construction de la Municipalité de Saint-Victor.

Demande de dispense de lecture est faite par le secrétaire-trésorier et une copie du règlement est remise aux membres du Conseil.

STEVE PLANTE  
CONSEILLER

**43-2005** **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 57-2005 –  
CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS DE  
CONSTRUCTION**

Le conseiller, Monsieur Steve Plante, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera adopté un règlement sur les conditions d'émission des permis de construction de la Municipalité de Saint-Victor.

Demande de dispense de lecture est faite par le secrétaire-trésorier et une copie du règlement est remise aux membres du Conseil.

STEVE PLANTE  
CONSEILLER

**44-2005** **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 58-2005 – RÈGLEMENT  
SUR PERMIS ET CERTIFICATS**

Le conseiller, Monsieur Jacques Bolduc, donne avis de motion qu'à une séance ultérieure, il sera adopté un règlement sur les permis et certificats de la Municipalité de Saint-Victor.

Demande de dispense de lecture est faite par le secrétaire-trésorier et une copie du règlement est remise aux membres du Conseil.

JACQUES BOLDUC  
CONSEILLER

**45-2005** **LES COMPTES**



Proposé par Monsieur Steve Plante,  
 Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,  
 Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes  
 suivants soient approuvés et adoptés pour paiement :

117 Gaz Métro	2 303,88 \$
118 International Salt	4 500,99 \$
119 Citicorp Finance Vendeur	70,17 \$
120 Cogéco	26,46 \$
121 Hydro-Québec	543,21 \$
122 Hydro-Québec	123,88 \$
123 Hydro-Québec	1 452,16 \$
124 Hydro-Québec	2 960,40 \$
125 Pitney Bowes	18,40 \$
126 Tellus	26,40 \$
127 Produit Praxair	41,75 \$
128 Pitney Bowes	266,61 \$
129 Société du Patrimoine	379,58 \$
135 Postes Canada	89,19 \$
131 Magasin Coop	137,17 \$
132 Tellus Mobilité	154,40 \$
150 Essor Assurance	654,00 \$
151 Hydro-Québec	3 186,63 \$
152 Citicapital	1 149,45 \$
154 Tellus Mobilité	48,54 \$
155 S.A.A.Q.	9 696,00 \$
182 Marché P.M.L.	4,99 \$
183 Colis-Express	8,56 \$
184 Dépanneur Doyon	47,85 \$
185 Magasin Coop	529,85 \$
186 Exc. André Gosselin	1 173,25 \$
187 Pitney Bowes	294,11 \$
188 Poste Canada	97,53 \$
189 Hebdo Régional de Beauce	455,50 \$
190 Industrie Canada	1 021,00 \$
191 Tellus	34,45 \$
192 Ateliers F.L.P.H.	35,72 \$
193 Publication CCH	299,07 \$
194 Gaz Métro	1 231,97 \$
195 Hydro-Québec	685,91 \$
196 Hydro-Québec	33,74 \$
197 Hydro-Québec	1 229,94 \$
198 Distribution Praxair	41,75 \$
199 Wajax	1 107,86 \$
200 Alliance Coop	5 348,53 \$
201 Téléphone Saint-Victor	760,45 \$
202 Biblio	26,62 \$
203 L.P. Tanguay	38,47 \$
204 Biolab	669,33 \$
205 Radio onde	339,90 \$
206 Centre du Camion Amiante	2 884,90 \$
207 Denis Roger	2 719,19 \$
208 Supérieur Propane	283,19 \$
209 Ebsco Canada	326,83 \$

210	Gaétan Jacques Électrique	51,54 \$
211	Commerçants de la Chaudière	44,30 \$
212	Daniel Cliche, Avocat	57,51 \$
213	Prévost et Frère	1 016,82 \$
214	Laboratoire Canalisations	374,40 \$
215	Boivin et Gauvin	899,50 \$
216	Féd. Québ. des Municipalités	42,01 \$
217	Emco	932,30 \$
218	Signabec	72,47 \$
219	Huiles Essentielles	98,36 \$
220	Ateliers F.L.P.H.	1 095,66 \$
221	Extincteurs Kaouin	138,03 \$
222	Distribution DRB	326,79 \$
223	Fonds de l'infor. Foncière	63,00 \$
224	Centre Électrique de Beauce	285,85 \$
225	Garage Veilleux et Fils	454,07 \$
226	Garage Marc Bureau	614,84 \$
227	Sel Warwick	2 844,97 \$
228	DEBB	376,34 \$
229	Hetk Solutions	299,06 \$
230	Pitney Bowes	179,42 \$
231	Réal Huot	441,21 \$
232	Jacques Bolduc	15,00 \$
233	Steve Plante	30,00 \$

ADOPTÉ

46-2005

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Monsieur Steve Plante

Secondé par Monsieur Richard Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

**LE MAIRE**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**PIERRE TARDIF**

**MARC BÉLANGER**